Table des matières

[1. Description détaillée de l’opération 2](#_Toc62065913)

[1.1. Synthèse du projet 2](#_Toc62065914)

[1.2. Description des actions et études de faisabilité déjà menées 2](#_Toc62065915)

[1.3. Indicateurs prévisionnels attendus 3](#_Toc62065916)

[2. Suivi et planning du projet 3](#_Toc62065917)

[3. Engagements spécifiques 3](#_Toc62065918)

[4. Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement 3](#_Toc62065919)

Volet technique

Expérimentation de la collecte séparée des biodéchets

# Description détaillée de l’opération

## Synthèse du projet

|  |  |
| --- | --- |
| Compétence de la collectivité en matière de déchets |  |
| Population totale du territoire |  |
| Population ciblée par l’opération | Ménages (nb de foyers et nombre d’habitants) :  Producteurs autres (nb de professionnels) : |
| Secteur concerné par l’opération | MENAGES  tout le territoire  secteur urbain - Bourg (% de population)  secteur rural (% de population)  habitat collectif (% de population)  autres. Préciser :  AUTRES PRODUCTEURS  : |
| Caractéristiques de l’habitat | Taux d’habitat collectif :  % maison secondaire : |
| Etude préalable à la mise en place d’un dispositif de tri à la source des biodéchets réalisée | oui  en interne  par un Bureau d’études  non |
| Date de démarrage de l'opération |  |
| Modalités de collecte | porte à porte (% population)  apport volontaire (% population) |
| Filière(s) de valorisation des biodéchets prévue(s) |  |
| Gisements visés | Quantité globale de biodéchets collectés visée (en t/an) :  Quantité de déchets alimentaires collectés visée (en kg/hab desservi/an et en t/an) :  Quantités de déchets alimentaires non ménagers collectés visées (en t/an) : |
| Nature des déchets majoritairement concernés |  |

## Description des actions et études de faisabilité déjà menées

Faire une description détaillée de l’opération :

* Présenter les principales conclusions de l’étude préalable à la mise en place d’un dispositif de tri à la source.
* Décrire l’objet de l’expérimentation :
  + mise en œuvre scénario retenu suite à une étude préalable
  + et/ou tester plusieurs solutions techniques
* Territoire et usagers concernés (décrire quartiers concernés, habitats, …) : indiquer la part de la population de la collectivité concernée
* Détailler les Moyens humains et matériels déployés
* Présenter l’estimation des coûts
* Préciser la durée de l’expérimentation
* Décrire les modalités de suivi des performances techniques, économiques et sociales de l’opération qui seront à communiquer à l’ADEME à la fin de l’opération : tonnages de biodéchets collectés, tonnages détournés des OMR, taux de participation à la collecte, coût de collecte et de traitement, le cas échéant comparaison des performances atteintes en fonction des dispositifs techniques choisis…).
* Décrire les opérations de sensibilisation, communication accompagnant l’expérimentation

## Indicateurs prévisionnels attendus

A titre indicatif il est conseillé de suivre les indicateurs suivants pour évaluer les effets de l’expérimentation :

* Qualité des flux collectés (taux de refus des bacs à la collecte / des bennes au niveau de l’exutoire)
* En cas de collecte réalisée en porte à porte : Taux de présentation des bacs à la collecte / fréquence moyenne de présentation des bacs à la collecte
* Nombre de foyers participants à l’expérimentation
* Tonnage de biodéchets collectés par habitant participant et par habitant desservi par l’expérimentation
* Tonnages d’OMR collectés par habitant sur le secteur de l’expérimentation
* Retours qualitatifs des habitants sur le dispositif en place

# Suivi et planning du projet

Insérer un planning prévisionnel du projet

1. Engagements spécifiques

Le bénéficiaire s’engage à réaliser une fiche de valorisation publique de l’opération.

Le porteur du projet s’engage à réaliser un suivi de l’opération concernant les coûts (a minima saisie de la matrice des coûts de l’année concernée dans SINOE DECHETS®).

Le bénéficiaire s’engage à répondre aux enquêtes de l’ADEME et de ses partenaires (notamment ceux en charge de l’observation).

1. Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement

Le livrable de l’expérimentation doit comprendre à minima :

* Les enseignements tirés de l’expérimentation, notamment les résultats analysés des performances techniques, économiques et sociales,
* Sans engagement du bénéficiaire, les suites envisageables de l’expérimentation